

DESCRIPTION DES VEHICULES MARQUE SKODA

TYPES : EGF - VERSIONS : 613 - 614 - 615

653 - 654 - 655

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur.....: SKODA - Mlada Boleslav
REPUBLICQUE TCHEQUE
0.1.1. Représentant accrédité.....: V.A.G FRANCE S.A.
105 bis, boulevard Malesherbes
75008 PARIS
0.2. Marque: SKODA
0.3. Genre: Voiture Particulière
0.4. Types et versions: EGF 613 - EGF 614 - EGF 615
EGF 653 - EGF 654 - EGF 655
0.5. Puissance administrative: 7

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 4 roues simples
1.1.1. Emplacement des roues motrices : à l'avant.
1.1.2. Emplacement des roues directrices : à l'avant.
1.2. Dimensions des pneumatiques : 165/70 R 13 79T, 175/60 R 13 76T,
175/65 R 13 80T, 175/60 R 14 78T.
1.3. Constitution de la coque : châssis-coque en tôle d'acier.
1.4. Emplacement et disposition du moteur : à l'avant, transversal.
1.5. Emplacement de la cabine de conduite : en arrière du moteur.

2. POIDS ET DIMENSIONS

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

	CI	BREAK
2.1. Poids total autorisé en charge (kg) :	1450	1490
2.2. Poids total roulant autorisé (kg) :	2450	2490
2.3. Poids de la remorque dans la limite du P.T.R.A. :		
2.3.1. Remorque sans freins (kg) :	400	400 (350 si antibloqueur)
2.3.2. Remorque avec freins (kg) :	1000	1000
2.4. Charge maximale admissible :		
2.4.1. Sur l'essieu 1 (kg) :		770
2.4.2. Sur l'essieu 2 (kg) :		800
2.5. Voie avant (mm) :	1412 à 1424	selon jantes
2.6. Voie arrière (mm) :	1372 à 1384	selon jantes
2.7. Empattement (mm) :	2450	
2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :		
Ces poids peuvent augmenter dans la limite de 50 kg :		
2.8.0. Total (kg) :	965	1005
2.8.1. Sur l'essieu 1 (kg) :	597	587
2.8.2. Sur l'essieu 2 (kg) :	368	418
2.9. Porte-à-faux avant (mm) :		790
2.10. Porte-à-faux arrière (mm) :	615	965
2.11. Longueur hors-tout (mm) :	3855	4205
2.12. Largeur hors-tout (mm) :		1635

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination (type pollution et marquage) : AEE
3.1.1. Marque : VOLKSWAGEN
3.2. Description générale :
3.2.1. Type : moteur à combustion interne, à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin
3.2.2. Cycle : à allumage commandé
3.2.3. Nombre de temps : 4
3.3. Nombre et disposition des cylindres : 4, en ligne
3.4. Dimensions :
3.4.1. Alésage (mm) : 76,5
3.4.2. Course (mm) : 86,9
3.4.3. Cylindrée (cm³) : 1598
3.5. Rapport volumétrique de compression : 9,8/1
3.6. Puissance maximale (kW/ISO) : 55
3.7. Régime de puissance maximale (tr/mn) : 4500
3.8. Couple maximal (m.daN/ISO) : 13,5
3.9. Régime de couple maximal (tr/mn) : 3500
3.10. Régime de rotation maximal (tr/mn) : 5500
3.11. Carburant utilisé : essence sans plomb 95 RON.
3.12. Réservoir de carburant : d'une contenance de 42 litres environ, situé en avant de l'essieu 2 et muni d'un dispositif de recyclage des vapeurs de carburant.
3.13. Mode d'alimentation : injection monopoint.
3.14. Type de filtre à air : sec.
3.15. Allumage : par bougies, distributeur, bobine d'induction, commandé par un dispositif magnétique assisté électroniquement.
3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques : 12 Volts.
3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui.
3.18. Refroidissement du moteur : circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur électrique.
3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 3 dont 1 catalyseur.
3.20. Niveau sonore au point fixe :
3.20.1. Valeur du niveau sonore dB(A) : 75
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/mn) : 3375
3.20.3. Emplacement de la sortie d'échappement : à l'arrière à gauche du véhicule.
3.22. Consommation conventionnelle de carburant (en litres pour 100 km)
- | | CI | BREAK |
|--|-------|-------|
| 3.22.1. à 90 km à l'heure.....: | 5,6 l | 5,6 l |
| 3.22.2. à 120 km à l'heure.....: | 7,7 l | 7,4 l |
| 3.22.3. sur le parcours conventionnel urbain : | 8,6 l | 8,8 l |

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses : mécanique à 5 rapports avant et une marche arrière.
4.1.1. Emplacement du levier de commande : au plancher.
4.2. Type d'embrayage : monodisque à sec.
4.2.1. Mode de commande : par câble.
4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par 2 joints homocinétiques.
4.4. Démultiplication de la transmission :
4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 175/60 R 13 = 1650
4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1000 tr/mn :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn
1	13/43 = 0,3023	18/69 = 0,2609	0,0789	7,807
2	23/44 = 0,5227		0,1364	13,499
3	30/38 = 0,7895		0,2066	20,390
4	41/38 = 1,0789		0,2815	27,864
5	46/33 = 1,3939		0,3636	35,999
AR	13/38 = 0,3421		0,0892	8,835

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

- 4.5. Vitesse maximale : 160 km/h, environ.
4.6. Indicateur de vitesse : oui
4.7. Compteur kilométrique : oui

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : roues indépendantes, ressorts hélicoïdaux, amortisseurs télescopiques de type hydraulique.
5.2. Arrière : train à déformation programmée agissant par torsion, ressorts hélicoïdaux, et amortisseurs télescopiques de type hydraulique.

6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : à crémaillère.
6.2. Diamètre de braquage hors-tout : 11,2 m environ.

7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : à double circuit, agissant diagonalement (type X).
7.2. Répartiteur de freinage : oui, par valves régulatrices de pression en sortie du maître-cylindre agissant sur les roues arrière ou asservi à la charge. Avec antibloqueur, électronique.
7.2.1. Dispositif antibloqueur des roues : en option ; 1 capteur par roue, catégorie 1.
7.3. Frein de secours : assuré par l'indépendance des circuits du frein de service.
7.4. Frein de stationnement : mécanique, agissant sur les roues arrière.
7.5. Mode de transmission des efforts aux roues
7.5.1. Frein de service : par fluide hydraulique.
7.5.2. Frein de secours : par fluide hydraulique.
7.5.3. Frein de stationnement : par câbles.
7.6. Assistance du frein de service : utilisant la dépression existant dans la tubulure d'admission.
7.7. Réservoir de fluide : à niveau visible, placé sous le capot moteur.
7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances :
a) voyant lumineux de couleur rouge placé sur la planche de bord.
b) témoin orange pour l'antibloqueur.
7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme :
a) baisse de niveau du fluide.
b) défaillance antibloqueur.
7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : à la clé de contact
7.8. Type de freins :
7.8.1. Frein de service :
7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : à disques
7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : à tambours
7.8.2. Frein de secours : à disque et tambour
7.8.3. Frein de stationnement : à tambours

8. CARROSSERIE

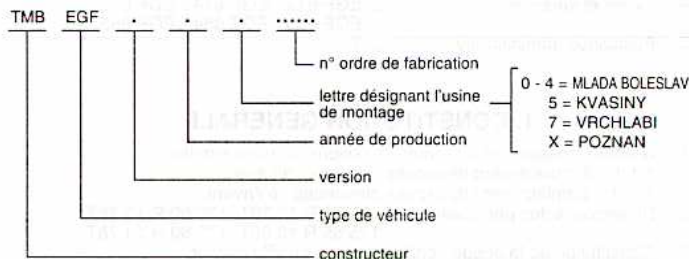
- 8.1. Carrosserie : Conduite Intérieure : versions 613 - 614 - 615
Break : versions 653 - 654 - 655.
8.2. Matériaux constituant la carrosserie : tôle d'acier.
8.2.1. Toit ouvrant : en option (verre trempé).
8.3. Nombre de places assises : 5
8.4. Sièges :
8.4.1. Places avant : sièges séparés réglables.
8.4.2. Places arrière :
versions 613/653 : banquette rabattable en une seule partie.
versions 614/615/654/655 : banquette rabattable en deux parties (2/3 - 1/3).
8.5. Nombre de portes : 4 + hayon.
8.5.1. Fermetures : de sécurité à 2 positions.
8.6. Emplacement et ouverture des vitres par côté/dont montantes et descendantes : 4/2
8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
8.7.1. Pare-brise : verre feuilleté.
8.7.2. Vitres latérales : verre trempé.
8.7.3. Lunette arrière : verre trempé.
8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité
8.8.1. Places avant : 2 ceintures 3 points avec enrouleur
8.8.2. Places arrière : 2 ceintures 3 points avec enrouleur et 1 ceinture 2 points sans enrouleur à la place centrale.

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : 2
- 9.2. Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de route.
- 9.3. Feux de position avant : 2 incorporés aux feux de route.
- 9.4. Feux rouges arrière : 2
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
 - 9.5.1. Avant : 2 indépendants.
 - 9.5.2. Arrière : 2 groupés avec les feux rouges.
 - 9.5.3. Latéraux : 2 indépendants.
- 9.6. Feux de freinage : 2 incorporés aux feux rouges.
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants.
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
 - 9.8.1. Arrière : 2 incorporés aux feux rouges.
- 9.9. Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.
- 9.10. Feux de marche arrière : 2 groupés avec les feux rouges.
- 9.11. Feux de brouillard :
 - 9.11.1. Arrière : 2 groupés avec les feux rouges.
 - 9.11.2. Avant : 2 en option indépendants.

10. DIVERS

- 10.1 Accessoires
 - 10.1.1. Essuie-glace : 2 à 2 vitesses, balayage intermittent.
 - 10.1.2. Lave-glace : oui.
 - 10.1.3. Retroviseurs : intérieur : 1
extérieur : 1 à gauche et 1 à droite (en option sur CI).
 - 10.1.4. Avertisseur sonore : 1
 - 10.1.5. Dispositif antivol : oui, agissant par blocage de la colonne de direction.
- 10.2 Marques d'identité
 - 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : dans le compartiment moteur, sur la traverse supérieure du radiateur, côté droit.
 - 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : dans le compartiment moteur, sur le renfort du passage de roue, côté droit
 - 10.2.3. Structure du numéro d'identification :



- 10.2.4. Le numéro d'identification commence à :
TMBE6GF613S0000220
ou 614 ou 615 ou 653 ou 654 ou 655
- 10.2.5. Identification du moteur : frappé à froid sur le bloc moteur au-dessus du carter de distribution.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule numéro TMBE6GF613S0000220 présenté comme prototype des véhicules genre V.P. de marque SKODA types - versions EGF 613 - EGF 614 - EGF 615 - EGF 653 - EGF 654 - EGF 655 satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.97 et R.104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

NOTA 1 : Niveau sonore conforme aux prescriptions réglementaires applicables au 1^{er} octobre 1996 (92/97/C.E.E.).

NOTA 2 : Emissions de gaz polluants conformes à la Directive 94/12/C.E.E..

La numérotation dans la série du type commence à
TMBE6GF613S0000220
TMBE6GF614S0000220
TMBE6GF615S0000220
TMBE6GF653S0000220
TMBE6GF654S0000220
TMBE6GF655S0000220

Monthéry, le 9 novembre 1995
Le Chef du Centre National
de Réception des Véhicules
M. CHAPUT

Vu et approuvé :
Enregistré sous le N° AU-2729.95.00
Fait à Paris, le 9 novembre 1995
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France
Le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression
I. KOCHER